

L'Observatoire de l'information bibliographique et documentaire

par Dominique Lahary*

L'observatoire a depuis le dernier congrès commis deux réalisations :

- une journée d'études organisée le 21 juin 1996 en collaboration avec l'ACB¹ sur le thème « Catalogues du futur/Futur des catalogues ».
- un dossier « La bibliothèque en ligne » publié dans le n°174 (1^{er} trimestre 1997) du *Bulletin d'informations*. Le bilan et les perspectives vous sont présentés selon notre triptyque traditionnel : la veille, l'information, l'action. Nous ajoutons deux chapitres : le mode d'organisation et, dernier point mais non des moindres, notre domaine de compétences. Les perspectives ne sont naturellement que des propositions soumises au Bureau national, qui seul peut nous prêter vie.

1 — La veille (suivre l'état de l'art et des pratiques)

Bilan

Bricolage essoufflé mais aboutissant

* Directeur-adjoint de la BDP du Val-d'Oise.

1. Association des conservateurs de bibliothèque.

malgré tout à quelques résultats.

Perspectives

- Une répartition stricte des domaines entre membres nommément désignés.
- L'appel à des experts extérieurs.
- Une dimension internationale.
- Trois types de veille :

— la technique

— la norme

— les réalisations des bibliothèques

2 — L'information (sensibiliser la profession)

Bilan

Un fusil à deux coups : une journée, un numéro... qui a connu trois années de gestation.

Perspectives

- Une rubrique régulière dans le *Bulletin*, composé de courts articles et de brèves.

• L'alimentation du site Web de l'ABF

• Une participation ponctuelle quand nécessaire à la liste francophone *biblio-fr* sur Internet

• Des journées d'étude

Un souci : la pédagogie.

Une difficulté : la diversité des bibliothèques, l'hétérogénéité des connaissances pratiques.

3 — L'action (peser sur les décideurs)

Bilan

Rien, nous nous sommes défaussés sur la FULBI² des discussions avec les fournisseurs de notices, et sur le Bureau national du dossier juridique.

Perspectives

Pas grand chose, demander à la DLL³ et à la DISTNB⁴ de suivre les réalisations des bibliothèques, notamment par une adaptation de ses outils statistiques.

Il n'est pas exclu que nous ayons d'autres idées.

4 — L'organisation

2. Fédération des utilisateurs de logiciels de bibliothèque.

3. Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture.

4. Direction de l'information scientifique et technique, des technologies nouvelles et des bibliothèques du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Bilan

Réunions plénières plus ou moins bimestrielles. Répartition des tâches au coup par coup.

Perspectives

Pas de sous-groupes, mais des caquettes : répartir plus clairement des responsabilités limitées.

5 — Les domaines de compétences

Bilan

1993-1994 :

* L'information bibliographique.

1994-1997 :

* L'information bibliographique (information secondaire).

* La bibliothèque en ligne (y compris l'information primaire :

— la bibliothèque accessible à distance

— la bibliothèque lieu d'accès de services distants

Perspectives

• Le vertige à : l'objet s'étend de façon incontrôlée, derrière des expressions comme : information en ligne, information numérique, document électronique, multimédia.

• Une proposition interne de reformulation : *l'informatique appliquée aux bibliothèques* (la technique, mais aussi et d'abord le contenu)

• Une proposition d'extension⁵ : le multimédia (documents électroniques type cédéroms et information en ligne locale ou distante) comme reposant la question bibliothéconomique de la gestion et de la mise en valeur des collections.

L'Observatoire préfère majoritairement ne pas s'adjoindre cette dernière mission, certes essentielle pour la profession : qui trop embrasse mal étreint. Il appartiendra au Bureau national de trancher.

Nous vous proposons donc un nouveau élan, un vrai changement (un véritable élan, un nouveau changement).

Mais nous avons besoin des idées et suggestions des adhérents. C'est l'objet du questionnaire qui a été glissé dans la mallette du congressiste. Merci de le remplir en toute franchise et de le remettre au stand ABF ou de le faire parvenir au siège de l'association par courrier ou fax.

5. Idée formulée au Bureau national et reprise par Philippe Debrion, mais non par la majorité des membres de l'Observatoire.